



L'Indépendant, 08/12/23

## Signature d'un partenariat avec Enedis

Au cœur du salon des maires de Paris, François-Xavier de Boutray, directeur territorial Enedis, a signé une convention dans le cadre du contrat Petites villes de demain (PVD) avec Daniel Armisen, maire de Bourg-Madame, et Georges Armengol, maire de Saillagouse.

Les communes de Bourg-Madame et de Saillagouse ont été retenues par l'État pour le programme Petites villes de demain. Elles se sont notamment positionnées sur les thèmes suivants : analyses et opportunités d'actions pour le territoire, valorisation du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, etc.) par une meilleure connaissance et gestion énergétique renforcée, intégration de la commune dans son territoire par des solutions de mobilité innovantes et accompagnement des élus pour mener leur projet. Pour répondre à ces besoins, Enedis propose différents services avec la mise à disposition de données pour permettre à la commune de mieux connaître ses consommations en électricité, de diagnostiquer les zones et quartiers les plus énergivores et évaluer l'efficacité des programmes engagés (avant et après travaux). Enedis propose également des applications développées par l'entreprise de service public permettant de visualiser les travaux en cours sur la commune, accéder aux capacités du réseau, simuler un projet de raccordement ou même l'état du réseau en temps réel, l'espace mesures et services entre autres. L'entreprise s'engage également à accompagner la commune dans la sensibilisation aux risques électriques, met en œuvre des projets d'autoconsommation et accompagne dans le déploiement des bornes de recharge pour véhicule électrique. Par ce partenariat, les communes de Bourg-Madame et Saillagouse et Enedis renforcent leur collaboration et œuvre mutuellement à la réussite des projets en faveur des défis énergétiques de la commune.